



DEPARTEMENT DU
PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

DELIBERATION N° 2023/01

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-trois le deux du mois de Mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 23 Février 2023, affichée à la porte principale de la Mairie.

Etaient présents :

Daniel MACIEJASZ – Alain COTTIGNIES – Karima BOURAHLI – Françoise LAGACHE – Patrick HELLER – Emilie BOSSEMAN – Christian CONDETTE - Monique CAULIER – Lydie RUSINEK – Jean-Marie DERUELLE – Daniel KANIA – Maria DOS REIS – André RUCHOT – Véronique MORTKA – Rachid DERROUCHE — Nicolas COUSSEMENT – Valérie INVERSIN – Mélissa DEMERVAL — Alice MOCHEZ-HUYS – Alexis LEGRAND – Aïcha BOULOUIZ-LEMBA – Sébastien HOGUET

Etaient excusés :

Monsieur Olivier SOLON qui a donné procuration à Monsieur Nicolas COUSSEMENT
Madame Corinne DUTEMPLE qui a donné procuration à Madame Mélissa DEMERVAL
Madame Anne-Sophie OSINSKI qui a donné procuration à Madame Lydie RUSINEK
Madame Pauline DETOURNAY qui a donné procuration à Monsieur Alexis LEGRAND
Madame Mathilde BETRAMS qui a donné procuration à Madame Alice MOCHEZ-HUYS

Monsieur Bruno DESRUMAUX et Monsieur Vincent VANDEN TORREN étaient absents

Monsieur Alain COTTIGNIES qui est arrivée à 19h00 a donné procuration à Monsieur Patrick HELLER pour le vote de la délibération n° 2023/01

Monsieur Alexis LEGRAND est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour inscrire une question supplémentaire à l'ordre du jour portant sur le soutien humanitaire suite au séisme en Syrie et Turquie.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Le conseil municipal,

- Vu l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance de la note de synthèse remise avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, soit **27** voix, adopte le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 1^{er} décembre 2022.

Accusé de réception en préfecture
062-216209072-20230302-DELIB-2023-01-DE
Date de télétransmission : 08/03/2023
Date de réception préfecture : 08/03/2023

Pour extrait certifié conforme,
LIBERCOURT, le .. **08 MARS 2023**

Le secrétaire de séance,
Mr Alexis LEGRAND

Le Maire,
Daniel MACIEJASZ

